



MAIRIE

30610 SAINT JEAN DE CRIEULON

Elections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024

Dans le cadre de l'organisation des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024, Mr le maire de Saint Jean de Crieulon fait appel aux électeurs inscrits sur les listes électorales de sa commune et volontaires pour être assesseur(e), scrutateur ou scrutatrice les jours de scrutin.

N'hésitez pas à vous manifester auprès de lui.

Le maire Jean-Louis CUENOT